

Décision

Générale

colonial

Décision n° 39-294-1921 Mutations

n° 39-294-1921

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 mai 1921

Numéro JO

n° 294 du 31/05/1921

Date du numéro

31 mai 1921

TEXTE INTÉGRAL

M. Rognon, Commis des services civils, est chargé provisoirement des fonctions de receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre, de conservateur de la propriété foncière et de celle de curateur aux successions et biens vacants, en remplacement de M. La Rougery, partant en congé.